



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E189032

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2024

ÉDITÉ LE 03/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 11 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 849 131 982 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 807269

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145637037

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145637037

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONSTRUCTION VIGIER JEREMIE

57 PL SAINT ANTOINE

BONNEVAL

73260 BONNEVAL

Téléphone : 06 30 36 76 06

Fax :

Portable :

Site Internet : /sarl-cvj.business.site/

E-mail : constructionvigierjeremie@gmail.com

Responsabilité légale :

VIGIER JEREMIE JEAN EUGENE GÉRANT / VIGIER JEREMIE JEAN EUGENE
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	23/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/03/2021
o Fenêtres de toit	23/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/03/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.